

Quelles sont les orientations possibles ?

Apprendre à lire et écrire, c'est possible

INTRO

Une personne analphabète ou illettrée ne doit pas être envoyée automatiquement en 'alphabétisation'. Elle doit être orientée en fonction de son projet personnel et des besoins qui lui sont propres. Car il existe différentes possibilités pour les personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base que ce soit en français, en mathématiques, etc.

Si la priorité de la personne, c'est de trouver du travail

Cela ne sert alors à rien de lui proposer une formation, il faut la soutenir dans sa recherche d'emploi.

Il existe des Ateliers de Recherche Active d'Emploi (RAE) spécifiques pour les personnes analphabètes, pour autant qu'elles puissent se débrouiller à l'oral. Au cours de l'atelier, la personne sera amenée à mettre en avant et à évaluer ses compétences professionnelles et à se former à la recherche d'emploi. Cette formation d'une durée de plusieurs semaines se conclut par un accompagnement individualisé à la recherche d'emploi.

Mais il existe aussi certainement des possibilités d'aide à la recherche d'emploi dans vos structures, qui peuvent être adaptées pour devenir plus accessibles aux personnes analphabètes.

Si la priorité de la personne, c'est de se former à un métier

Pour entamer une formation professionnelle, il n'est pas (ou ne devrait pas être) toujours nécessaire de d'abord passer par une formation d'alphabétisation.

Si la personne veut (re)devenir jardinier, carreleur, coiffeur, serveur,... et accéder à une formation professionnelle, diverses pistes existent :

- les formations organisées dans le cadre de l'apprentissage par l'IFAPME et l'EFPM, qui proposent aussi des remises à niveau
- les formations organisées par les EFT/AFT (Entreprises/Ateliers de formation par le travail) qui incluent également de la formation de base
- les formations d'alphabétisation orientées vers des métiers ou les préformations professionnelles organisées par certaines OISP
- certaines formations de l'Enseignement de Promotion sociale, du Forem et de Bruxelles-Formation

Si la priorité de la personne, c'est d'apprendre à parler

Si les personnes ne connaissent pas le français, une étape souvent obligée est d'abord d'apprendre à le parler. Et c'est toujours une étape obligée pour apprendre à lire et à écrire.

Rappelons cependant que l'apprentissage d'une langue n'est jamais simple, demande toujours un grand investissement et ne peut se faire contre le gré de l'apprenant.

> **les personnes qui ne parlent pas français mais qui sont alphabétisées**, c'est-à-dire celles qui ont une maîtrise courante de la lecture et l'écriture dans quelque langue que ce soit, seront orientées vers les cours de « Français langue étrangère » (FLE) appelés aussi parfois « Français langue seconde » (FLS). Ceux-ci sont principalement organisés par l'Enseignement de Promotion sociale ainsi que par certaines associations.

> **les personnes qui ne parlent pas français et qui ne sont pas alphabétisées**, c'est-à-dire qui ne maîtrisent pas ou maîtrisent mal l'écrit et ce, dans quelque langue que ce soit, seront orientées vers les organismes d'alphabétisation et les quelques écoles de Promotion sociale qui organisent des cours de français oral adaptés à cette situation.

voir verso



Si la priorité de la personne, c'est d'apprendre à (mieux) lire et écrire et/ou d'obtenir le CEB

Elle sera orientée vers un cours d'alphabétisation centré sur l'écrit. Ces cours peuvent être organisés par certaines écoles de Promotion sociale, par des CPAS ou par des associations.

Les offres étant très différentes d'une structure à l'autre, il est indispensable de vérifier si l'orientation correspond au niveau et au projet de la personne. Certaines structures conviennent mieux aux personnes qui ont un projet professionnel, d'autres aux personnes qui souhaitent avant tout s'insérer dans leur quartier. En effet, toutes les structures ne proposent pas de cours intensifs, ne préparent pas au CEB, n'offrent pas d'ateliers variés, ... (voir la fiche10)

Pour pouvoir conseiller l'une ou l'autre de ces formations, il est nécessaire de bien connaître les ressources en formation de votre région, leurs spécificités et le public auquel elles s'adressent.

Il est aussi nécessaire d'avoir bien déterminé le projet de la personne. Ce qui peut prendre du temps.

Il vous sera donc aussi utile de connaître les lieux qui peuvent vous aider dans ce travail.

L'orientation n'est donc pas toujours aisée. D'autant que les possibilités de formation ne sont pas toujours assez nombreuses et assez diversifiées pour répondre aux besoins des personnes. En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous adresser à *Lire et Ecrire*.